



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex  
Mel : [unsen@cgteduc.fr](mailto:unsen@cgteduc.fr) - Site : [www.cgteduc.fr](http://www.cgteduc.fr)

## Crise ou pas, Jean-Michel Blanquer ne change rien

Dans sa conférence de presse du 26 août, Jean-Michel Blanquer a décliné les modalités de la rentrée scolaire 2020 dans le cadre de la crise sanitaire. La CGT Éduc'action avait été reçue par le ministre le matin même pour évoquer ce sujet mais aussi l'agenda social du ministère.

En ce qui concerne la rentrée, elle se passe dans la continuité des différentes étapes de la réouverture des écoles et établissements lors du déconfinement : un protocole sanitaire étique, modifié le 27 août à 4 jours ouvrés de la rentrée des élèves, 3 jours de la pré-rentrée du second degré et la veille de celle du premier degré. Certaines des recommandations de ce protocole risquent d'être inapplicables, faute d'espace et de personnels ; peu de précisions quant à l'aération des locaux, le fonctionnement de la restauration ou sur l'EPS.

Pourtant, le ministère a eu plusieurs mois depuis le déconfinement pour prendre les mesures permettant de concilier le retour de l'ensemble des élèves et la distanciation physique préconisée par le protocole... dans les cas où elle est possible.

Pour la CGT Éduc'action un plan d'urgence aurait dû être financé, via un collectif budgétaire, pour recruter des personnels afin de diminuer les effectifs par classe (comme en Italie), installer des points d'eau supplémentaires ou trouver des solutions pour compenser l'insuffisance de salles pour multiplier les groupes dans les écoles et établissements.

De même, le ministre se refuse à prendre en compte la réalité de l'impact du confinement sur les apprentissages des élèves en refusant un allègement, des programmes. Au contraire il exige un « *rattrapage* » du retard en un trimestre, en privilégiant, comme à son habitude, les « *fondamentaux* » au détriment de disciplines qu'il juge sans doute annexes.

Pire, il multiplie les évaluations nationales de rentrée, particulièrement chronophages, qui ne peuvent que confronter les élèves à leurs difficultés engendrées par le confinement, alors que la rentrée aurait dû, au contraire, leur permettre de se rassurer.

Le ministre réaffirme par ailleurs le refus du gouvernement de fournir gratuitement les masques aux élèves, ce qui est inacceptable.

Enfin, la décision de mettre fin, à partir du 1er septembre, aux autorisations d'absences pour les personnels à risques ou vivant avec des personnes à risques est scandaleuse.

Leur fournir un masque chirurgical, comme c'est prévu, n'est pas une garantie suffisante pour les prémunir d'une infection et leur proposer de prendre un congé maladie est inique puisque il engendrera au bout de 90 jours une perte de salaire.

Pour le reste, Jean-Michel Blanquer ne tire aucun enseignement de la crise sanitaire, économique et sociale comme des inégalités criantes révélées par le confinement. Il poursuit ses réformes (lycée, « *fondamentaux* », évaluations, territorialisation, direction d'école...) de tri social des élèves, d'attaque contre le caractère national de l'Éducation. La revalorisation des personnels promise se réduit à des annonces après annonces, demeure liée à la contre-réforme des retraites et semble se préparer dans le même esprit

que lors des discussions de début d'année. La CGT Éduc'action rappelle son opposition aux scénarios de revalorisation présentés alors, notoirement insuffisants, qui ne concernaient qu'une partie des enseignant-es et pas les autres catégories de personnels, avec des contreparties et sous forme de primes et non d'augmentation indiciaire.

Pour toutes ces raisons, la CGT Éduc'action contribuera à un rentrée offensive et revendicative. Elle appelle d'ores et déjà à la réussite de la journée interprofessionnelle de grèves et de manifestations du 17 septembre pour une hausse des salaires, contre la réforme des retraites et de la Fonction publique et pour des moyens pour une École qui rompe avec la logique de concurrence et de tri social.

Montreuil, le 28 août 2020